

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-51

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 1

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 21 juin 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme

Secrétaire de séance : MESTRE Françoise

Objet : CESSION D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC A VILLE

- **Vu** la demande de Madame Anne-Lise THURET d'acquérir une partie du domaine public à Ville,
- **Vu** la délibération 2023-82 fixant les prix de vente du foncier communal,

Monsieur le Maire propose de vendre une partie du domaine public sur la base de l'esquisse annexée, au prix de 65€ le m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à céder une partie du domaine public sur la base de l'esquisse annexée au prix de 65€ le m² à Madame Anne-Lise THURET.

Autorise le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette vente.

Informe que les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de Madame Anne-Lise THURET.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS


Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.